

De l'horlogerie aux microtechniques

Nous ne sommes pas tous égaux devant le temps, même si l'horloge biologique avance inexorablement pour tous les hommes. Pourtant, la fin inéluctable et individuelle est la seule donnée invariable de l'équation temps à l'échelon humain. Les autres données dépendent de la génétique, des aléas de l'existence, de nos activités et du cadre de vie dans lequel nous évoluons. Ainsi, même si les heures sont fractionnées de la même manière selon qu'on travaille pour une multinationale en ville, dans un restaurant de village ou par exemple une ferme de montagne, le temps ne semble pas s'écouler de la même manière. Rapport différent à l'environnement, au rythme naturel des saisons et à la manière d'«habiter les heures».

Pour mesurer le temps qui passe, nous utilisons tous les mêmes unités: l'année, le mois, le jour, l'heure, la minute et la seconde. Nous sommes loin du système décimal que la Révolution a tenté d'imposer en France de 1793 à 1806. Un jour était divisé en 10 heures de 100 minutes, fractionnées en 100 secondes. Seule la France a appliqué le système durant 13 ans. Elle y a renoncé parce que la coordination avec les voisins était impossible. Une deuxième tentative émanant de milieux scientifiques français fera long feu à la fin du XIX^e siècle. Les écoliers apprécieraient pourtant des additions et des soustractions décimales plutôt que d'être confronté à un système hérité des Egyptiens et des Babyloniens prévoyant un système en 24 heures (douze la nuit et douze le jour) de 60 minutes.

Le Musée international de l'horlogerie a consacré cet été une exposition passionnante au rythme de l'heure décimale. Les visiteurs ont pu découvrir de rares trésors. Quelques horlogers de l'époque ont produit des montres affichant souvent les deux systèmes, le temps grégorien et ses grandes dates puisées dans l'agenda chrétien, et le temps révolutionnaire basé sur des symboles issus de discours civiques.

Cet épisode montre bien la faculté des horlogers à s'adapter aux bouleversements des époques et du quotidien, aux rythmes de l'univers et à la volonté des hommes de tenter de comprendre et d'expliquer le temps, voire d'essayer de le soumettre

(les rêves fous des physiciens de voyager dans le temps perdue aujourd'hui plus que jamais). Le XX^e siècle a été marqué par la course à la précision et aux composants électroniques. La miniaturisation et les microtechniques -voire les nanotechnologies- ont ouvert une nouvelle ère.

La renommée planétaire de l'industrie horlogère suisse n'est plus à démontrer. Elle s'inspire du passé et pratique l'innovation pour offrir des produits qui font rêver par leur esthétique, leurs qualités techniques et leur fiabilité. Le projet de Parc naturel régional du Doubs tient compte du génie horloger de la région et l'inscrit dans ses trois priorités. Le secteur horloger (artisans, industriels et entreprises périphériques) bénéficiera donc lui aussi de la promotion mise en œuvre en faveur des parcs suisses. Il n'y a pas de contradiction entre un parc et l'horlogerie, mais au contraire une synergie naturelle. Tous deux misent sur le développement durable, la croissance et la qualité de vie. C'est dans cette perspective que l'Association pour le Parc naturel du Doubs étudie la création d'un Centre d'interprétation du temps, mettant en valeur un patrimoine unique et un savoir-faire en développement constant grâce à l'esprit innovateur des horlogers.

Les centres d'interprétation du Parc du Doubs

Le Parc naturel du Doubs a pour ambition de créer, en collaboration avec des partenaires existants, des centres d'interprétation du cheval, de la faune, de la flore, de l'eau et du temps. Un centre d'interprétation a pour mission de fournir au public des clés de lecture d'un patrimoine naturel ou humain; en faisant passer l'explication aussi par le ressenti. L'environnement, l'artisanat et les savoir-faire sont également concernés dès lors qu'il s'agit non seulement de transmettre des connaissances aux visiteurs mais aussi de leur faire aimer le patrimoine et transmettre ses valeurs. De tels centres didactiques et ludiques se rencontrent fréquemment au Québec.

La valorisation que suggère l'idée même d'interprétation repose sur des aménagements muséographiques particuliers. Il s'agit de restituer la compréhension d'une histoire, de techniques, ou d'un paysage plutôt que de donner simplement à voir. De même l'expérience de visite qui vise à faire éprouver des sensations et des émotions devient aussi importante que la connaissance acquise.



Bulletin d'inscription au brunch-santé du 21 novembre 2010

Pour le buffet et les balades, il est nécessaire de s'inscrire. Le délai d'inscription est fixé au 12 novembre. A renvoyer à : APNRD, 6, place du 23 Juin, 2350 Saignelégier

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Adresse électronique.....

Téléphone.....

J'inscris..... adulte(s) enfant(s) entre 5 et 12 ans **pour le buffet**

J'inscris adulte(s) enfant(s) pour **la balade patrimoine** du matin (9h30) de l'après-midi (13h30)

..... adulte(s) enfant(s) pour **la balade nature** du matin (9h30) de l'après-midi (13h30)

Inscriptions possibles à l'adresse : info@parcdoubs.ch ou par téléphone: 032 889 76 20



Toute l'actualité du parc sur www.parcdoubs.ch

Impressum

Photos: Alain Perret, Convention patronale de l'industrie horlogère suisse, collaborateurs APNRD

Textes: Gérard Cattin, Corinne Liengme, Philippe Zahno
Conception graphique: Zébulon Communication, La Chaux-de-Fonds

Impression: Le Franc-Montagnard, Saignelégier

Adresse: APNRD, 6, Place du 23 Juin, CP 316

2350 Saignelégier

info@parcdoubs.ch Tél. 032 420 46 70

Rédacteur responsable: Philippe Zahno

philippe.zahno@parcdoubs.ch Tél. 079 459 72 85



Numéro 6
novembre 2010



Journal d'information du Parc naturel régional du Doubs

Un brunch à l'image du Parc du Doubs

Le brunch-santé organisé par le Parc du Doubs aura lieu le 21 novembre prochain à la Halle du Marché-Concours à Saignelégier, lieu centenaire connu loin à la ronde. Cette année, les partenaires, tant associatifs que cantonaux viennent des trois cantons concernés par le projet de Parc naturel régional du Doubs (Jura, Neuchâtel et Berne) et de France, et plus particulièrement du Pays Horloger limitrophe. Il est nécessaire de s'inscrire au brunch et aux balades guidées, mais la participation au marché et aux ateliers pédagogiques est libre.

Un brunch-santé représente un savant mélange entre petit-déjeuner et déjeuner, répondant aux critères de la pyramide alimentaire. Il offre la possibilité aux participants de déguster un repas alliant équilibre et plaisir. Ainsi, les participants recevront un carnet de jetons qui leur permettront de disposer de quantités définies dans chaque catégorie d'aliments. N'allez pas imaginer qu'on ressort du brunch affamé! Bien au contraire, les carnets de jetons sont rarement utilisés complètement.

Un programme alléchant pour toute la famille

Avant toute chose, arrêtons-nous au buffet soigneusement préparé par les paysannes sans qui, relevons-le, une telle manifestation ne pourrait avoir lieu. Les paysannes des Franches-Montagnes auront arrangé un buffet avec des produits régionaux et de saison. Il n'y aura pas

de fraises ni de cerises, mais courge, poires, pommes et autres fruits et légumes de garde délicieusement apprêtés. Sans oublier bien sûr la viande et le fromage qui s'inscrivent parfaitement dans une alimentation équilibrée. Le buffet sera bien approvisionné et invitera les gens à se mettre à table pour partager un moment de convivialité.

Les produits du terroir seront à l'honneur sur le marché des producteurs régionaux mis sur pied pour l'occasion. Sirops, fromages, saucissons secs, confitures, miel et autres délices confectionnés dans le périmètre du parc du Doubs transfrontalier pourront garnir le panier des hôtes avant leur départ.

De riches animations de sensibilisation à l'environnement et des ateliers pédagogiques pour les enfants enrichiront le programme de la journée. Une balade commentée sur le patri-

moine de Saignelégier sera conduite dans le village par Mme Cécile Frésard, guide-interprète du patrimoine. Deux balades nature (sur les pâturages boisés et le long de la Randoline) seront proposées par un amateur du Centre nature Les Cerlatéz.

Les enfants auront le plaisir de participer à plusieurs ateliers pédagogiques orientés sur les thèmes proches du Parc, en l'occurrence le moulage de traces et indices d'animaux, et la fabrication de porte-monnaie et autres objets avec du matériel de recyclage. Fourchette verte proposera également un atelier sur le thème de l'alimentation équilibrée.

Une journée pleine de surprises et de bons moments en perspective! A ne pas manquer!

Programme de la journée

10h00 à 16h00 Marché de produits du terroir Ateliers pédagogiques

- atelier recyclage
- moulage de traces et d'indices d'animaux
- la pyramide alimentaire
- le jeu des morceaux de sucre

10h30 à 14h30 Buffet

9h30 et 13h30 Balades guidées

Rendez-vous à la Halle du Marché-Concours. Prévoir des vêtements chauds et de bonnes chaussures

- 9h30 Balade patrimoine dans le village. Animée par Cécile Frésard (guide-interprète du patrimoine) - durée: 1h
- 9h30 Balade nature La Randoline. Animée par le Centre nature Les Cerlatéz - durée: 2h. Navette en char attelé jusqu'au Centre nature
- 13h30 Balade patrimoine dans le village. Animée par Cécile Frésard - durée: 1h
- 13h30 Balade nature sur le thème des pâturages boisés. Animée par le Centre nature Les Cerlatéz - durée: 2h. Navette en char attelé jusqu'au Centre nature

Tarifs

Entrée: Fr. 15.- adulte / Fr. 7.- enfant 5-12 ans
Balades: montant symbolique de Fr. 2.- par adulte

Inscription

Pour faciliter la préparation du buffet et l'organisation de la journée, et pour être sûr de pouvoir participer, il est nécessaire de s'inscrire au brunch et aux balades. Le délai d'inscription est fixé au **12 novembre 2010**. Le marché et les ateliers sont libres d'accès.

Vous trouverez un bulletin d'inscription en page 4

EDITORIAL



Jean-Pierre Beuret



Bernard Soguel

Le projet de Parc naturel régional du Doubs est relancé! En Suisse, une vingtaine de parcs sont en voie de création. Ils bénéficieront d'un solide coup de pouce fédéral et de soutiens cantonaux. Le caractère transfrontalier du Parc du Doubs en fait un cas unique et digne d'intérêt. L'objectif de l'Association pour le Parc naturel régional du Doubs (APNRD) consiste à créer un espace de vie et d'activités. Il s'agit de valoriser la région, de préparer son avenir et d'impliquer ses forces vives dans la concrétisation de projets.

Durant plusieurs années, une équipe volontaire a cherché des solutions pour faire progresser l'idée d'un parc naturel autour du Doubs. Des modifications stratégiques ont été décidées l'automne dernier et après avoir surmonté les résistances inhérentes à chaque changement, **une structure décisionnelle et professionnelle** s'est mise au travail afin d'aboutir à la création du parc. Parti d'un idéal, le projet entre désormais dans une phase concrète.

Chaque action est envisagée en regard de sa compatibilité transfrontalière et dans le souci de coopération avec le Parc régional du Chasseral. On évitera ainsi de mettre en œuvre des doublons ou de concurrencer des organisations existantes, par exemple dans les domaines de l'agriculture, de la chasse ou de la protection des eaux.

Après concertation et décision de toutes les communes concernées, la demande de label «Parc naturel régional d'importance nationale» sera déposée fin 2012. Trois thèmes feront figure de locomotive du projet: **le Doubs** et son patrimoine, mais aussi **l'horlogerie** et les activités humaines, de même que le cheval des Franches-Montagnes et **l'agriculture régionale**. Des groupes de travail se mettent en œuvre; ils élaboreront des propositions concrètes.

Un vaste territoire est concerné: le Pays horloger français, le Clos-du-Doubs, les Franches-Montagnes, la Ferrière, les districts neuchâtelois de La Chaux-de-Fonds et du Locle.

En cherchant des fonds extérieurs pour soutenir le développement durable de la région, **le Parc du Doubs représente une chance pour notre région**. Il sera non seulement une vitrine, mais bénéficiera d'une promotion prioritaire par les instances fédérales, garantira une marque d'authenticité et de qualité, sensibilisera le public à un comportement respectueux de l'environnement, et finalement soutiendra les produits du terroir et les trésors issus du génie horloger.

Vous aimez votre région, ses richesses et son héritage humain et naturel? Avec le Parc naturel régional du Doubs, vous en serez encore plus fiers! Rassemblons-nous pour en savourer l'avenir.

Jean-Pierre Beuret et Bernard Soguel
Président et vice-président de l'APNRD

BRUNCH SANTÉ
préparé par les paysannes

Dimanche 21 novembre
Halle du Marché-Concours Saignelégier

Brunch ouvert de 10h à 16h
Buffet ouvert de 10h30 à 14h30

Marché de produits du terroir
Balades nature et patrimoine
Ateliers pédagogiques
Animations pour les enfants

Renseignements supplémentaires
www.parcdoubs.ch

Projet de Parc du Doubs Revue 2010

Pour l'APNRD, 2010 fut une année de transition. Après l'arrivée des nouveaux dirigeants et la constitution du Bureau, le temps a été consacré à l'organisation de l'Association et de sa structure professionnelle, puis à la formulation de projets concrets sur la base des objectifs généraux. Durant le printemps, plusieurs réunions de concertation se sont déroulées avec les milieux concernés. Le Bureau considère la participation des forces vives du Parc du Doubs à la définition des projets et à leur réalisation comme une valeur essentielle et une condition de réussite.

En premier lieu, la réflexion a porté sur les éléments qui militent en faveur de la création d'un Parc naturel régional sur les rives du Doubs et ses plateaux voisins. Même s'ils sont connus, ils ont été reformulés pour leur donner du poids et susciter une large adhésion:

- Affirmer une identité autour de cette région dont la colonne vertébrale est formée par ce précieux cours d'eau.
- Lui donner plus de visibilité pour qu'émergent les qualités de sa population, la beauté de son paysage, la richesse de son patrimoine.



- Souligner ses lignes de forces dont son caractère transfrontalier, sa contribution à l'écllosion et à l'évolution du génie horloger helvétique et l'évolution remarquable de la seule race de cheval suisse, le franches-montagnes, dont la région constitue le berceau.
- Valoriser le savoir-faire, c'est-à-dire permettre de développer des activités industrielles et artisanales en harmonie avec les exigences du développement durable.
- Donner des perspectives à l'agriculture en favorisant des expériences originales consistant à transformer et à commercialiser les matières premières des secteurs agricole et sylvicole, ainsi qu'à offrir des possibilités de diversification notamment dans le tourisme rural.
- Préserver les patrimoines naturel et bâti constitués de pâturages boisés, de murs de pierres sèches et de fermes disséminées, sans oublier les villes promues au patrimoine mondial de l'UNESCO ou encore la cité médiévale Saint-Ursanne.
- Aménager une offre touristique qui fait découvrir la richesse de cette nature préservée en prévenant les abus.

- Un centre d'interprétation du temps et une route de l'horlogerie valorisent le génie horloger.
- Le Parc du Doubs est une zone d'agriculture respectueuse de l'environnement dans laquelle la transformation et la commercialisation des produits du secteur primaire occupent une place déterminante.
- L'offre touristique est organisée et promue par un réseau de prestataires.
- Les lignes ferroviaires deviennent la colonne vertébrale de la mobilité douce, les dessertes par bus sont améliorées.

- Une formation intitulée «Gens du Pays» est dispensée pour les prestataires et les personnes en contact avec les hôtes du Parc.
- Le Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds devient le centre d'interprétation de la faune et le Centre nature des Cerlatz celui de la flore.
- Une charte transfrontalière est élaborée afin de créer un parc naturel régional transfrontalier avec le Pays horloger français.



Les objectifs généraux du Parc

Un parc naturel régional doit se créer à l'image des gens qui l'habitent et qui l'animent. Il sera le résultat de la volonté et des ambitions de ses habitants, ainsi que des moyens qu'ils se donneront pour les réaliser. Son périmètre étant clairement délimité, un parc naturel régional repose sur un concept évolutif. S'agissant du Parc du Doubs, ses responsables ont défini trois objectifs généraux qui imprégneront les actions futures:

- Créer un espace transfrontalier de vie et d'activités
- Valoriser la région et préparer son avenir
- Impliquer les forces vives dans la définition et la concrétisation des projets

Ils ont aussi exprimé leur vision du Parc du Doubs à un horizon de 10 à 15 ans. Ces cibles constituent un fil rouge qui guidera les projets et leur réalisation.

En l'état actuel des réflexions, le Parc naturel régional du Doubs sera:

- Une entité transfrontalière cohérente, disposant d'une identité et d'une notoriété originales.
- Un territoire pourvu d'un paysage caractéristique préservé et aménagé par des mesures en accord avec ses activités économiques et les aspirations sociales de ses habitants.
- Une zone de production agricole moderne et de qualité, orientée vers la transformation sur place de ses matières premières et les marchés de proximité.
- Un espace industriel intégré, dynamique et proactif.
- Une zone de détente et de loisirs accueillante pour les amateurs de nature et de sport.

Adresses utiles

APNRD
Association pour le Parc naturel du Doubs
Case postale 316
2350 Saignelégier

Siège de la structure professionnelle
6, place du 23 Juin
2350 Saignelégier
Téléphone +41 (0)32 420 46 70

Adresses de messagerie électronique

Adresse générale: info@parcdoubs.ch

Secrétaire général Gérard Cattin:
gerard.cattin@parcdoubs.ch

Chargée de missions Corinne Liengme:
corinne.liengme@ne.ch

Secrétaire comptable Nadège Graber:
nadege.graber@parcdoubs.ch

Chargé de communication Philippe Zahno:
philippe.zahno@parcdoubs.ch

Président, Jean-Pierre Beuret:
jean-pierre.beuret@parcdoubs.ch

Vice-président, Bernard Soguel:
bernard.soguel@parcdoubs.ch

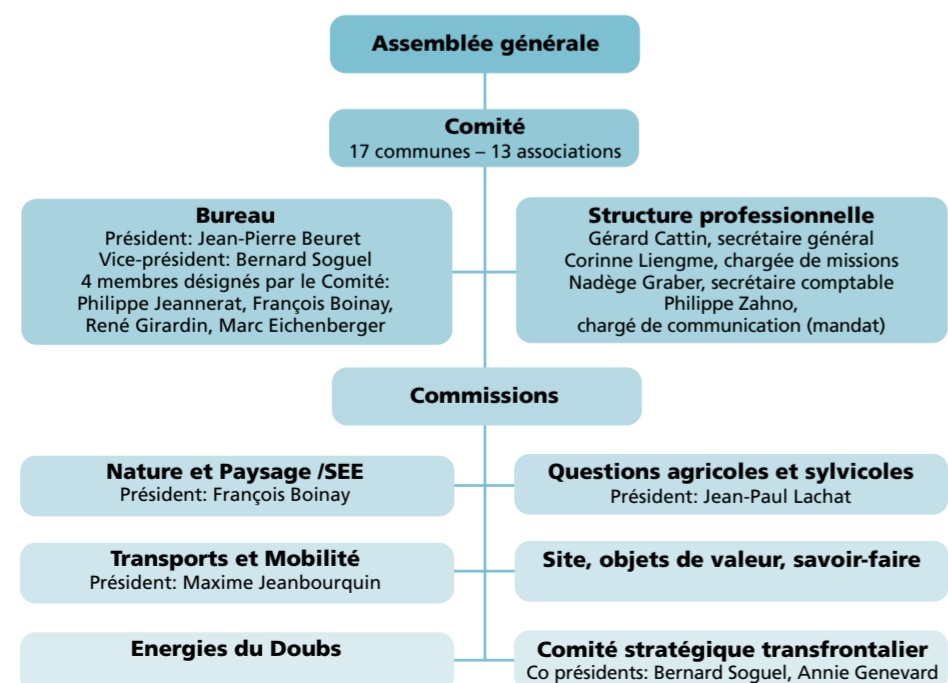
Les sites internet

du Parc:
www.parcdoubs.ch

de la Confédération:
www.bafu.admin.ch/paerke

du réseau des parcs suisses:
www.netzwerk-parke.ch/fr

Organigramme de l'APNRD



Ces quelques éléments justifient la démarche en vue de l'obtention du label «Parcs suisses» pour la région qui nous est chère. La création du Parc naturel régional du Doubs constitue un acte dynamique qui renforcera la cohésion des populations concernées et donnera du tonus à leurs acteurs.

La deuxième phase a permis d'esquisser des projets concrets en vue de les soumettre à l'appréciation des commissions pour en préciser les contours. Ainsi, s'appuyant sur les objectifs stratégiques définis par l'administration fédérale, les projets régionaux ont été exprimés de manière générale. Ils se déclinent comme suit:

- Grâce au maintien d'une agriculture orientée vers l'élevage et la production laitière, les pâturages boisés et les murs de pierres sèches sont préservés.
- Le cheval des Franches-Montagnes occupe une place de choix comme ressource dans l'agriculture, la sylviculture, les loisirs, le tourisme et les activités de proximité. Un centre d'interprétation lui est consacré.
- L'eau et son utilisation sous ses aspects divers est mise en valeur sous forme didactique et démonstrative le long du Doubs.

Profession: navigateur

Pour la plupart des visiteurs de la région, le Doubs est un espace extraordinaire de beautés naturelles et de détente. Mais pour Jean-Claude Durig et son fils Yvan, qui président à la destinée de la société de Navigation du lac des Brenets (NLB; www.nlb.ch), le Doubs constitue aussi un outil de travail. C'est avec un grand respect qu'ils évoquent la rivière qui est chère à leur cœur. Ils font tout pour la protéger et en connaissent tous les secrets.

Le site internet des Brenets explique le destin du Doubs. Né dans le Jura français, le Doubs forme un lac dans la région des Brenets (Lac des Brenets ou de Chaillexon). Ensermé entre des parois rocheuses vertigineuses, il prend des allures de canyon aux rives sauvages et romantiques. Il sort du lac pour se précipiter bien vite 27 m en contrebas, en une chute impressionnante: c'est le Saut-du-Doubs. Après quelques rapides, il entre dans le Lac de Moron, délimité à l'Est par le barrage du Châtelot. Sa mission électrique accomplie, il redevient une rivière qui marque souvent la frontière entre la Suisse et la France, avec de jolies étapes à la Maison Monsieur, à Soubey, à Saint-Ursanne, avant de retourner en France, via Saint-Hippolyte, Besançon et Dôle, et de se jeter dans la Saône, après un parcours de 430 kilomètres.

« Nos bateaux ont toujours été écologiques, confie Jean-Claude Durig. Nous avons inventé et construit une forme de coque qui ne provoque pas de vagues. Les bateaux glissent sur l'eau et n'ont donc pas d'effets négatifs pour les rives, les pêcheurs et la faune. Nous avons déposé un brevet mondial sur ces coques qui nous permettent de polluer beaucoup moins. Nos navires consomment 3,4 litres de carburant à l'heure, contre 60 litres parfois pour nos concurrents ». La NLB ne se distingue pas uniquement par les qualités des bateaux mais aussi par le comportement des capitaines qui figurent parmi les trop rares pilotes du lac des Brenets à respecter la limitation de la vitesse de navigation. Les excès induisent des vagues qui provoquent l'érosion et l'éboulement des rives dans le lac.



En plus de l'exploitation des bateaux de la NLB, les Durig dirigent le chantier naval des Brenets, habilité à contrôler techniquement toutes les embarcations du lac. Ils constatent que la plupart des propriétaires ont heureusement adopté le moteur à quatre temps, moins polluant. Durant la saison hivernale, de fin octobre à début avril, les bateaux sont en cale sèche afin de les rénover et de les protéger de la glace. En hiver, le Lac des Brenets se transforme parfois en une des plus grandes patinoires naturelles d'Europe. Ce sont alors des milliers de patineurs qui glissent avec joie et émerveillement en cet endroit majestueux.

Même s'ils ne le connaissent pas en détails et souhaitent une clarification des objectifs, l'idée d'un parc naturel régional du Doubs séduit Jean-Claude et Yvan Durig. Ils n'y voient pas une limitation de leurs activités mais une sensibilisation de la population à la richesse du patrimoine, un catalyseur des initiatives personnelles et une promotion supplémentaire des qualités touristiques de la région.

Le cheval, notre compagnon



prendre leurs responsabilités en matière d'aménagement du territoire et canaliser les projets. Et pour ce qui est de l'interdiction des barbelés, une bonne intention peut déboucher sur de mauvais résultats. Les animaux et les humains ne risquent certes plus de se piquer mais ils encourent de plus sérieuses blessures lorsqu'ils ne remarquent pas les fils. Des chevaux se sont fait des entailles très sérieuses lorsque des fils électriques tombés à terre se sont enroulés autour de leurs sabots.

Les éleveurs de franches-montagnes nous donnent une belle leçon de vie. Le cheval est un élément identitaire de la région, comme l'horlogerie et le Doubs. Il plonge ses racines dans la tradition mais ne s'incruste pas dans la nostalgie. Denis Boichat et ses confrères élèvent aujourd'hui un cheval moderne qui répond à la fois aux besoins de l'agriculture, des loisirs et des sports. Le succès du Marché-Concours de Saignelégier, chaque été, prouve l'intérêt grandissant pour le cheval des Franches-Montagnes, cet atout régional à la noblesse rassurante, à la patience et à la docilité inégalées.

«A l'origine je suis paysan; je le suis encore aujourd'hui et vis aussi du tourisme, dans une région fantastique. Dans le monde, presque personne n'a une si belle région. Il faut la dynamiser tout en la préservant». Ces quelques phrases résument la philosophie de Denis Boichat, éleveur depuis 43 ans de chevaux de la race des Franches-Montagnes au Peupé-quinot dans un paysage de sapins de pâturages. Avec son épouse Catherine et ses deux filles, à 1004 mètres d'altitude et sur 35 hectares, il gère un domaine qui compte plus de 70 chevaux dont une vingtaine sont entraînés à la balade.

L'aventure a commencé lorsque des touristes vaudois ont demandé un cheval à un Denis Boichat perplexe pour faire un tour dans les pâturages. Ils ont insisté et lui ont remis dix francs à leur retour. Bien que modeste, cette somme lui a donné des idées et quelques décennies plus tard, les Boichat organisent des balades à cheval, des sorties estivales en calèche ou en char à pont et des escapades en traîneaux l'hiver. A la recherche d'espace

et d'authenticité, leurs clients les plus réguliers proviennent du canton de Genève.

«La cohabitation entre l'agriculture et le tourisme n'est pas toujours évidente, nous confie Denis Boichat. Je demande souvent aux cavaliers de respecter les cultures et aux paysans de faire un effort de compréhension. Tout le monde y trouve son compte. Les clients ne se déplacent pas uniquement pour le cheval. Ils apprécient aussi les soins apportés à la nature par les paysans, les produits du terroir, la qualité de la restauration, les visites dans les espaces consacrés à l'horlogerie, ou encore la tranquillité et la faune des bords du Doubs».

C'est dans ce sens que Denis Boichat comprend le projet de parc du Doubs. Les visiteurs viennent dans la région pour l'ensemble des qualités de son offre. Un parc naturel a pour vocation de soutenir les activités humaines de la région et de les inscrire dans la durabilité tout en assurant leur promotion.

Deux questions restent en suspens pour Denis Boichat: l'énergie éolienne et les barbelés. Concernant les éoliennes, les autorités doivent



Le Parc naturel du Doubs n'est pas...

Une réserve naturelle.
D'aucuns considèrent qu'un parc naturel régional constitue un espace au sein duquel les activités sont limitées voire pour certaines prosrites. Une telle appréciation est fautive, la notion de parc naturel régional n'entraîne aucune contrainte supplémentaire que celles déjà contenues dans les lois et règlements en vigueur. Un parc naturel régional est un instrument de développement durable.



Un service de l'Etat.
L'Association pour le Parc naturel du Doubs est une association totalement libre de ses mouvements. L'Assemblée générale y exerce le pouvoir suprême. Bien que subventionnée par les cantons du Jura, de Neuchâtel et de Berne ainsi que par la Confédération, l'organisation est totalement indépendante.

Un porteur de projets.
La définition des projets et leur réalisation sont du ressort des pouvoirs publics ou de partenaires privés. L'APNRD donne des impulsions, fédère des partenaires, coordonne des actions mais ne réalise pas elle-même les projets.

Une banque ou un mécène
Il ne faut pas attendre de l'Association qu'elle prête ou donne de l'argent. Elle peut aider au montage financier de projets en recherchant des aides dans les secteurs public ou privé.

Un organe de police.
Certains pensent que les organes du PNRD ont pour mission d'assurer l'ordre dans son périmètre. C'est faux car ils ne disposent d'aucun pouvoir en la matière et ne souhaitent pas s'en attribuer. Les fonctions de police appartiennent aux autorités publiques.